



3 Plan Local d'Urbanisme

Grust

Zonage réglementaire

Zonage réglementaire

- Ub - Zone urbaine à vocation principale d'habitat - Centre ancien
- Ub - Zone urbaine à vocation principale d'habitat - Extensions modernes
- 1AU - Zone à urbaniser
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme
- Aco - Zone à vocation agricole et de continuités écologiques
- Ae - Zone agricole des granges d'altitude et des estives
- Ap - Zone agricole protégée
- Nco - Zone naturelle à vocation de continuités écologiques
- Ns - Zone naturelle dédiée aux sports de montagne 4 saisons
- N1 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saison en station
- N2 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saison en station
- N3 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saison en station
- N4 - STECAL dédié au développement de l'accueil 4 saison en station
- N5 - STECAL dédié à la mise en valeur du patrimoine

Prescriptions

- ★ Patrimoine(s) remarquable(s)
- ★ Bâtiment(s) pouvant changer de destination
- ▨ Cours d'eau, lacs et leurs espaces rivulaires
- ▨ Zones humides
- ▨ Emplacement réservé - ER1

Informations

- ▨ Bâti non cadastré

Projet de P.L.U. arrêté le 14/04/2023
 Enquête publique du .../20... au .../20... Enquête publique du 08/04/2024 au 08/05/2024
 P.L.U. approuvé le .../20...
 Sources : DGFIP, Cadastre
 Projection : RGF93-Lambert93
 1 : 5 000